



PRIX « RECHERCHE ET INNOVATION EN SANTÉ ENVIRONNEMENTALE »

Objet

Le prix « Recherche et innovation en santé environnementale », d'un montant de 4 000 euros doté par la MGEN, est destiné à encourager un jeune chercheur menant un travail de recherche original visant à mettre en évidence des relations entre facteurs environnementaux et santé.

Conditions pour concourir

Toute personne souhaitant candidater doit réunir les conditions suivantes :

- être chercheur en début de carrière, statutaire ou non, ayant soutenu une thèse de Doctorat d'Université,
- être âgé de moins de 36 ans,
- mener ses travaux au sein d'un organisme de recherche public ou privé en France.

Modalités de candidature

Le dossier, rédigé de préférence en français (anglais accepté), doit être soumis en ligne (info@acadpharm.org), accompagné d'une version papier adressée à l'Académie nationale de Pharmacie, 4, avenue de l'Observatoire, Paris 75006. Il comprendra :

- une lettre de candidature en français, datée et signée, soulignant l'adéquation des travaux avec le Prix ,
- un CV complet ... avec la liste des publications, conférences, posters,
- un document de cinq pages maximum (bibliographie incluse) présentant les résultats acquis et le projet scientifique,
- une attestation de soutien au projet du candidat par le responsable du laboratoire d'accueil.

Date limite de dépôt des dossiers de candidature

La date limite du dépôt du dossier de candidature est fixée **au 31 juillet 2022, à minuit**.

Engagements du lauréat

Le lauréat s'engage à consacrer l'intégralité du montant du Prix qui lui sera versé à la réalisation de son projet et à en présenter les résultats à l'Académie nationale de Pharmacie et, le cas échéant, à la MGEN.
